

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 734 / A.I.

ASTRIDA



366

Astrida, le 31

Objet:

Etat de perception des
Indigènes mars 1951.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce
couvert l'état des perceptions d'impôts indigènes pour le
mois de mars 1951.

Le Comptable Territorial,
A. STRIJBOS,

Monsieur le Chef du Service
des A.I.M.O. à

USUMBURA